

Dénonciation

Programme général de dénonciation

Ce formulaire s'adresse à vous si vous souhaitez nous fournir des renseignements concernant une personne ou une entreprise qui, selon vous, ne respecte pas ses obligations fiscales.

N'utilisez pas ce formulaire si vous souhaitez fournir des renseignements dans le cadre du Programme de rémunération des dénonciateurs d'opérations visées par la règle générale anti-évitement ou constituant un trompe-l'œil. Utilisez plutôt le formulaire *Dénonciation relative au Programme de rémunération des dénonciateurs d'opérations visées par la règle générale anti-évitement ou constituant un trompe-l'œil* (LM-8). Pour obtenir ce formulaire ou de l'information sur ce programme, consultez notre site Internet à revenuquebec.ca.

Notez qu'**aucune rémunération** n'est offerte en échange d'une dénonciation effectuée dans le cadre du Programme général de dénonciation.

Confidentialité

Tous les renseignements fournis dans le cadre de la dénonciation sont confidentiels et protégés par la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels. Par conséquent, nous ne pourrions pas vous renseigner sur le suivi de votre dénonciation ni sur les résultats de notre analyse.

Documents à transmettre

Vous pouvez nous transmettre une copie de tous les documents pertinents que vous possédez et qui appuient les renseignements que vous fournissez dans ce formulaire. Il peut s'agir notamment de contrats, de lettres ou de factures. **Notez que les documents que vous nous transmettez ne vous seront pas retournés.**

Les renseignements que vous fournirez détermineront si nous pouvons entreprendre des démarches relativement à la personne ou à l'entreprise dénoncée. C'est pourquoi il est important que vous nous transmettiez toute l'information pertinente que vous détenez.

Transmission des documents

Transmettez le présent formulaire ainsi que la documentation pertinente à l'une des adresses suivantes :

Revenu Québec
3800, rue de Marly, secteur ouest
Québec (Québec) G1X 4A5

Revenu Québec
C. P. 3000, succursale Place-Desjardins, secteur ouest
Montréal (Québec) H5B 1A4

Notez que vous pouvez également nous transmettre des renseignements relatifs à votre dénonciation par téléphone, en composant le 1 855 208-1131 (sans frais).

Vous ne devez pas transmettre de renseignements par télécopieur ni par courriel, et ce, afin que la confidentialité du processus soit assurée.

Pour en savoir plus

Pour plus d'information sur le Programme général de dénonciation, consultez notre site Internet à revenuquebec.ca.

1 Renseignements sur la personne ou l'entreprise dénoncée (écrivez en majuscules)

Cochez la case appropriée. Particulier¹ Entreprise²

La dénonciation concerne-t-elle un établissement d'hébergement³? Oui Non

Prénom et nom de famille du particulier Nom de l'entreprise

Numéro, rue, appartement, case postale

Ville, village ou municipalité Province Code postal

Téléphone (travail) Poste Téléphone (domicile ou cellulaire)

Inscrivez, s'il y a lieu, les renseignements qui concernent la personne ou l'entreprise dénoncée.

Date de naissance⁴ Âge Numéro d'entreprise du Québec (NEQ)

Numéro de compte TVQ Dossier Numéro de la licence délivrée par la Régie du bâtiment du Québec

Adresse du site Internet



2 Renseignements sur la dénonciation

Inscrivez le secteur d'activité de la personne ou de l'entreprise dénoncée (par exemple, construction, immobilier, restauration, services personnels ou hébergement touristique).

Cochez la ou les cases correspondant aux éléments visés par la dénonciation.

- | | |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Revenus ⁵ ou avantages imposables ⁶ non déclarés | <input type="checkbox"/> Retenues à la source non remises au gouvernement |
| <input type="checkbox"/> Ventes au comptant sans remise de factures | <input type="checkbox"/> Employés payés au noir |
| <input type="checkbox"/> Déduction de dépenses non admissibles | <input type="checkbox"/> Taxes non facturées ou perçues et non remises à Revenu Québec |
| <input type="checkbox"/> Crédits d'impôt demandés indûment ⁷ | <input type="checkbox"/> Crédits ou remboursements de taxes demandés indûment |
| <input type="checkbox"/> Taxe sur l'hébergement non facturée ⁸ | <input type="checkbox"/> Contrebande ou activités illicites |
| <input type="checkbox"/> Factures obligatoires non remises ⁹ | <input type="checkbox"/> Autre : _____ |

Décrivez les faits relatifs à la dénonciation et détaillez vos observations concernant ceux-ci. Consultez notre site Internet à revenuquebec.ca pour obtenir de l'information concernant les renseignements qui sont utiles au traitement d'une dénonciation.

Montant lié aux éléments visés par la dénonciation¹⁰ \$ Montant réel Montant estimatif

Année ou années où les événements ont eu lieu : année courante année ou années passées

3 Actifs de la personne ou de l'entreprise dénoncée

Si vous connaissez les actifs de la personne ou de l'entreprise dénoncée, fournissez une brève description de ceux-ci et inscrivez leur valeur estimative.

Actifs immobiliers¹¹ (par exemple, une maison, un chalet, un immeuble locatif, une propriété dans un pays étranger, une usine ou un entrepôt)

Valeur estimative totale \$



14LU ZZ 49527685

Véhicules¹² (par exemple, une automobile, une motocyclette, un bateau, une motoneige ou un véhicule récréatif)

Valeur estimative totale \$

Autres actifs (par exemple, de l'argent, des placements, une collection, des bijoux ou des fourrures)

Valeur estimative totale \$

4 Renseignements sur vous (facultatif)

Bien que la dénonciation soit un acte confidentiel **qui peut être anonyme**, vous pouvez, si vous le jugez opportun, nous fournir votre nom et votre numéro de téléphone. Dans ce cas, nous pourrions communiquer avec vous si des précisions sont nécessaires. Soyez assuré qu'en aucun cas, nous ne divulguerons les renseignements que nous détenons à votre sujet.

Prénom et nom de famille

Téléphone

Poste

Lien avec la personne ou l'entreprise dénoncée

- Membre de la famille
 Ex-conjoint
 Employé
 Ex-employé
 Compétiteur
 Client
 Voisin
 Connaissance
 Autre : _____

Notes

- Cochez cette case si votre dénonciation concerne un particulier qui, selon vous, ne respecte pas ses obligations fiscales (par exemple, un particulier qui n'a pas déclaré des revenus d'emploi ou des revenus provenant d'une entreprise individuelle).
 - Il peut s'agir notamment d'une société, d'un organisme sans but lucratif, d'une société de personnes ou d'une fiducie ayant des revenus d'entreprise.
 - Si votre dénonciation concerne un établissement d'hébergement, c'est parce que vous croyez que celui-ci est visé par la taxe sur l'hébergement, mais que l'exploitant ne la facture pas alors qu'il est tenu de le faire. Un établissement d'hébergement est un établissement dans lequel au moins une unité d'hébergement respecte les conditions suivantes :
 - elle est offerte en location contre rémunération, pour une période ne dépassant pas 31 jours, à des touristes sur une base régulière lors d'une même année civile;
 - sa disponibilité est rendue publique.

Les catégories d'établissements visés par la taxe sur l'hébergement sont les établissements hôteliers (hôtels, motels ou auberges), les résidences de tourisme (chalets, maisons ou appartements meublés), les gîtes, les établissements d'enseignement, les établissements de camping qui offrent un ou des prêts-à-camper, les pourvoiries et certains autres établissements d'hébergement (par exemple, une maison de chambres).

L'établissement d'hébergement doit se situer dans l'une des 21 régions touristiques du Québec où la taxe sur l'hébergement s'applique.
- Inscrivez la date de naissance de la personne, si vous la connaissez. Sinon, inscrivez son âge approximatif.
 - Les revenus non déclarés peuvent notamment être des revenus d'emploi, des pourboires, des revenus de location, des revenus d'entreprise ou des gains réalisés lors de la vente d'immobilisations.
 - Les avantages imposables sont des avantages qui sont souvent reçus par des employés ou des actionnaires et dont la valeur doit être ajoutée à leurs revenus. Par exemple, il peut s'agir d'une automobile mise à leur disposition ou de dépenses personnelles payées par l'employeur.
 - Il s'agit de crédits d'impôt qu'une personne demande dans sa déclaration de revenus, mais auxquels elle n'a pas droit (par exemple, le montant pour personne vivant seule, le montant pour personnes à charge, le crédit d'impôt pour frais médicaux, le crédit d'impôt pour dons de bienfaisance et autres dons, le crédit d'impôt pour frais de garde d'enfants, le crédit d'impôt pour stage en milieu de travail ou le crédit d'impôt pour investissement).
 - Voyez la note 3.
 - Les personnes qui exploitent une entreprise dans un secteur d'activité visé par les mesures sur la facturation obligatoire, par exemple les secteurs de la restauration et du transport rémunéré de personnes, ont l'obligation de remettre une facture à leurs clients, sans délai et en tout temps. La facture doit être produite de façon manuscrite ou à l'aide d'un système ou d'un module d'enregistrement des ventes, selon que l'exploitant est inscrit ou non au fichier de la TVQ.
 - Indiquez le montant réel ou estimatif lié aux éléments qui sont visés par votre dénonciation et qui, selon vous, indiquent que la personne ou l'entreprise ne respecte pas une obligation fiscale relative, entre autres, à l'impôt sur le revenu, aux taxes à la consommation, à la taxe sur l'hébergement ou aux retenues à la source. Par exemple, un entrepreneur vous offre de ne pas payer les taxes à la consommation (TPS et TVQ) si les travaux de rénovation de votre domicile sont effectués sans qu'il vous remette de facture. Le coût des travaux est de 5 000 \$. Le montant que vous devez inscrire est donc de 748,75 \$ (montant réel), soit la valeur des taxes qui ne seraient pas facturées si vous acceptiez son offre.
 - La description des actifs immobiliers peut inclure la nature des actifs, leur emplacement, l'année de la construction ainsi que le nom des propriétaires autres que la personne ou l'entreprise dénoncée.
 - La description des véhicules peut inclure la sorte de véhicule, la marque, le modèle, l'année et le numéro de la plaque d'immatriculation.



14LV ZZ 49527686